

---

**Arrêté ministériel établissant le modèle de rapport  
d'activités annuel à remettre par les structures d'accueil  
pour la création radiophonique en application de l'article  
167, § 3, du décret coordonné du 26 mars 2009 sur les  
services de medias audiovisuels**

**A.M. 31-01-2019**

**M.B. 19-02-2019**

Vu le décret coordonné du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels tel que modifié, et plus particulièrement l'article 167, § 3 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2018 fixant diverses modalités relatives à l'introduction des demandes d'agrément et de subventionnement annuelle des structures d'accueil pour la création radiophonique ainsi que le modèle de rapport d'activités de ces structures, et plus particulièrement l'article 5,

Arrête :

**Article unique.** - Le rapport d'activités visé à l'article 167, § 3 du décret coordonné sur les services de médias audiovisuels est présenté par les structures d'accueil selon le modèle annexé au présent arrêté.

Bruxelles, le 31 janvier 2019.

J.-Cl. MARCOURT

**ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL ETABLISSANT LE MODELE  
DE RAPPORT D'ACTIVITES A REMETTRE PAR LES STRUCTURES  
D'ACCUEIL POUR LA CREATION RADIOPHONIQUE EN  
APPLICATION DE L'Article 167, § 3 DU DECRET COORDONNE SUR  
LES SERVICES DE MEDIAS AUDIOVISUELS**

**Modèle de rapport d'activités d'une structure d'accueil pour la  
création radiophonique**

Le rapport d'activités de la structure d'accueil doit comprendre au minimum les informations suivantes :

**1. IDENTIFICATION**

- Nom de la personne morale
- Nom de la personne responsable et de contact
- Composition du Conseil d'administration
- Adresse postale
- Adresse internet

Fournir les statuts de la personne morale, uniquement s'ils ont été modifiés depuis l'introduction par celle-ci d'une demande d'agrément, de subvention, d'une convention ou d'un contrat-programme.

**2. RAPPORT MORAL**

Présenter le bilan de l'année considérée en relevant les faits marquants, notamment au regard du programme prévisionnel ou de la convention ou du contrat-programme. Indiquer les difficultés éventuelles rencontrées dans le cadre de la réalisation des objectifs repris dans ces documents, faites le point sur les relations avec vos partenaires et présentez les perspectives.

**3. DESCRIPTION DES ACTIVITES AU REGARD DES MISSIONS  
D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL**

**3.1. Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique**

Décrire les actions mises en oeuvre pour favoriser les initiatives.

- Fournir les informations utiles relatives aux actions menées, sur base des modèles de tableaux repris ci-dessous :

Initiative	Date	Lieu	Public touché	Commentaires

**3.2. Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. Une attention particulière est réservée à l'encadrement des jeunes diplômés des écoles artistiques en veillant à les mettre en contact avec le secteur professionnel**

Décrire la façon dont l'atelier a encadré les auteurs de projets aux différentes étapes de leur réalisation.

3.2.1 Décrire la procédure de sélection des projets encadrés. (Préciser les modalités d'appel à projet, la composition du jury, les critères de sélection, ...)

• Fournir les données relatives aux sélections de projets réalisées durant l'année considérée en se basant sur le modèle de tableau repris ci-dessous.

Dates des sélections	Composition du comité de sélection	Nombre de projets soumis	Nombre de projets sélectionnés

3.2.2 Identifier les auteurs, projets et oeuvres encadrés, aux différentes étapes de réalisation, en se basant sur les modèles de tableaux repris ci-dessous :

• Reprendre les projets encadrés, sous 2 tableaux distincts: les projets dont l'encadrement a commencé l'année concernée/les projets encadrés ayant commencé les années précédentes( En ce compris les projets n'ayant pas abouti).

Titre du projet	Type (fiction, docu, )	Auteur/Réalisateur	Jeune diplômé Oui/non	Première oeuvre Oui/non	Producteur	Soutien financier obtenu		Date de début du projet	Date de fin du projet
						montant	origine		

• Reprendre les oeuvres encadrées pour la diffusion

o Liste des diffusions obtenues en radio

Titre de l'oeuvre	Auteur/réalisateur	Année de finalisation de l'émission	Diffuseur(s)(coordonnées complètes)	Date(s) de diffusion

o Liste des envois aux festivals et concours de référence

Titre de l'oeuvre	Auteur/réalisateur	Année de finalisation de l'émission	Festival/Concours (préciser la date)	Sélection oui/non	Prix obtenu

o Autres

Action	Titre de l'oeuvre	réalisateur	date	...

3.3. Développer la promotion des oeuvres de création radiophonique, notamment lors de manifestations publiques telles que festivals et écoutes en public

Décrire la façon dont la structure a développé la promotion des oeuvres de création radiophonique.

• Fournir pour les différentes actions de promotion réalisées, toutes les informations utiles relatives aux actions et aux oeuvres concernées en se basant sur le modèle de tableau repris ci-dessous :

Type de manifestation (séance d'écoute, festival, autre, ...)	Lieu de diffusion (code postal à préciser)	Dates	Emissions diffusées	Emissions soutenues par : Facr, Gulliver, ACSR (préciser)	En présence de l'auteur Oui/non	Structure partenaire	Public (nombre estimé)

#### 4. DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES PREVUES PAR CONVENTION OU CONTRAT PROGRAMME

Le cas échéant, présenter les actions complémentaires fixées dans la convention ou le contrat-programme.

#### 5. EMPLOI

Fournir la liste du personnel sur base du tableau ci-dessous :

Nom	Fonction	Temps de travail	Aide à l'emploi
		Total en ETP	

#### 6. EQUIPEMENT

Indiquer l'équipement technique dont l'atelier dispose

#### 7. ELEMENTS BUDGETAIRES

Fournir les comptes et bilan, établis conformément aux lois et règlements comptables en vigueur, approuvés par le Conseil d'administration.